



## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2021

Date de convocation du Conseil Municipal : le 02 avril 2021

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Bruno AVEQUE, Eric DOURNON, Brigitte ARNAUD, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET, Elvina SAVIOUX et Nadine VERNEY

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

**Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune :**  
[www.mairie-de-vaujany.fr](http://www.mairie-de-vaujany.fr)

- Les élus approuvent le procès-verbal du Conseil municipal du 19 mars 2021.
- Le Conseil prend connaissance de l'ordre du jour du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Oisans du 25 mars 2021.
- Le Conseil approuve la restructuration foncière proposée par l'Office National des Forêts et la nouvelle application du régime forestier.
- Le Conseil décide d'attribuer des subventions à diverses associations pour un montant total de 56 045 €.
- Le Conseil approuve la convention de gardiennage de l'Alpage de Montfrais avec le Syndicat d'Alpage de Montfrais pour la saison 2021 et fixe la participation 2021 à 15 245,00 euros.
- Le Conseil décide de renouveler la convention d'occupation du chalet d'alpage du Bessey avec le Syndicat d'Alpage de Montfrais pour la période du 15 mai au 15 octobre 2021.
- Le Conseil décide de renouveler la convention de mise à disposition de l'appartement du Vaujaniat à Montfrais avec le Syndicat d'Alpage de Montfrais du 15 juin 2021 au 15 octobre 2021.
- Le Conseil décide de créer un poste d'Attaché (catégorie A) à temps complet, à compter du 01/05/21.
- Le Conseil crée un poste d'Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> classe afin de pouvoir nommer l'agent concerné, dans le cadre de la procédure d'avancement de grade 2021 et supprime le poste précédemment occupé par l'agent.
- Le Conseil approuve le projet de réaménagement du site du Collet - Phase 2, décide de lancer la consultation pour la réalisation des travaux selon la procédure adaptée et autorise Monsieur le Maire à solliciter un financement auprès de différents organismes.
- Le Conseil approuve le programme de rénovation et d'optimisation de l'éclairage public fixé à 375 000 € HT honoraire inclus ainsi que l'avant-projet définitif, décide de lancer la consultation afférente selon la procédure adaptée et autorise Monsieur le Maire à solliciter un financement auprès de différents organismes.
- Le Conseil approuve le projet de réaménagement du Centre Village pour un montant de 242 536,30 € HT, autorise Monsieur le Maire à passer commande à la société COLAS RAA dans le cadre de l'accord-cadre de travaux de voirie de la Commune et à solliciter un financement auprès de différents organismes.
- Le Conseil donne un accord de principe à la création d'un nouvel itinéraire entre le Col du Sabot et le Col du Couard par les Aiguillettes dans le cadre du PDIPR.
- Le Conseil décide de procéder à la désaffectation du domaine public et au déclassement a posteriori la parcelle F1002 et confirme la cession reçue au terme de l'acte du 18 juin 1997 entre la Commune et les consorts JACQUEMET Achilles et ses héritiers.
- Le Conseil approuve l'acquisition d'un tènement Section G n°2372 d'une contenance cadastrale de 37 m<sup>2</sup> au prix forfaitaire de 2 000 € net vendeur.
- Le Conseil homologue les tarifs de la SPL Oz Vaujany pour les saisons d'été 2021 et d'hiver 2021/2022 et approuve les dates prévisionnelles d'ouverture des remontées mécaniques.

Le Maire,  
Yves GENEVOIS

